

BOURSES D'ENSENGNEMENT SUPERIEUR POUR DES ETUDIANTS KURDES

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Institut avant le 31 juillet, date limite, et comporter les pièces suivantes :

- une lettre manuscrite de candidature précisant le programme d'étude envisagées ;
- un curriculum vitae (activités professionnelles et académiques) ;
- photocopie des diplômes avec traduction certifiée en anglais ou en français ;
- pour les titulaires d'une licence, d'une maîtrise ou d'un diplôme d'ingénieur, relevé des matières étudiées et des notes obtenues chaque année avec traduction certifiée (en anglais ou en français) ;
- une photocopie d'une pièce d'identité (extrait d'acte de naissance, passeport ou carte de séjour).

Les dossiers incomplets ou arrivant après la date limite seront éliminés d'office.

CONDITIONS

Le concours est ouvert à tous les jeunes Kurdes de la diaspora et du Kurdistan, titulaires au moins du baccalauréat. Les candidats ne doivent pas bénéficier déjà d'une bourse ou d'une allocation d'études d'un autre organisme public ou privé. L'âge limite est de 26 ans pour les bacheliers et de 30 ans pour les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. Les candidats mariés et les médecins ne sont pas éligibles. Pour des raisons administratives les candidats ayant la nationalité française ou celle de l'un des pays de l'Union européenne ne sont pas éligibles. Les bacheliers doivent avoir une note finale d'au moins de 80/100, les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise une moyenne générale d'au moins 75/100.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Une commission de huit membres, composée d'enseignants et de chercheurs kurdes originaires d'Irak, d'Iran, de Turquie et de Syrie, examinera les dossiers de candidature. Les candidats sont sélectionnés sur dossier, ceux qui se trouvent en Europe sont conviés à Paris pour une série d'entretiens les 14 et 15 septembre. La liste définitive des candidatures retenues sera rendue publique le 16 septembre. La priorité sera accordée aux femmes, aux candidat(e)s les plus jeunes, et à ceux (ou celles) déjà titulaires d'un diplôme universitaire souhaitant entreprendre des études de doctorat ainsi qu'aux candidats ayant une bonne maîtrise de la langue kurde.